

Saint-Forgeux



LISTES DES DELIBERATIONS

(article L2121-25 du CGCT)

PRISES AU COURS DE LA

SEANCE DU 9 MAI 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS le NEUF MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le 3 Mai 2023 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de **Mr Gilles DUBESSY**, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Gilles DUBESSY, Christelle LAFFAY, Daniel CHAUD, Isabelle DESSEIGNE, Michel GIRERD, Julien BOLVY, Gilles PUIER, Stéphanie MAGAT, Fabrice DUREL, Chrystelle BALME, Catherine MAINAND, Boris RABOUTOT, Vanessa GIRERD, Jérôme DURAND.

Secrétaire de séance : Monsieur Boris RABOUTOT

Absent excusé :

Approbation du compte rendu de la réunion du 14 MARS 2023 à l'unanimité des membres présents.

Numéro	objet	Décision
16/2023	Admission en non-valeur « Boulangerie de la Place »	Approuvée à l'unanimité
17/2023	Travaux de sécurité routière « Amende de police »	Approuvée à l'unanimité
18/2023	Approbation de la modification simplifiée N°03 PLU	Approuvée à l'unanimité
Décision Modificative N°1	Domage ouvrage	Approuvée à l'unanimité

Le Maire



Gilles DUBESSY

Le secrétaire de séance

M. Boris RABOUTOT

Publiée sur le Site internet le 16 MAI 2023

Affichage le 16 Mai 2023